

26 juin 2025

Craponne-sur-Arzon (43)

(R)éveillons nos pratiques *



© Marché de Craponne-sur-Arzon

Programme

10h30 | Visite à 3 voix du centre-bourg

Au départ de la place de la Gare, il s'agit d'une visite « temporelle » avec Jean FERRAND qui nous racontera le passé des lieux, Naïma et Claire de VAD qui se feront la voix du présent, un récit neutre et factuel ; puis Laurent MIRMAND et Charlène IMBERT partageront les projets et les perspectives envisagées.

12h20 | Buffet à la Grenette (organisé et offert par la commune)

13h30 | Présentation de la stratégie de revitalisation et mise en débat des problématiques rencontrées par Laurent MIRMAND, Maire et Charlène IMBERT, chargée de mission PVD, Craponne-sur-Arzon.

15h30 | Fin de l'événement

Merci à la mairie de Craponne-sur-Arzon pour son accueil et particulièrement à Monsieur le maire, Laurent Mirmand, à Charlène Imbert, chargée de mission Petite Ville de Demain, Aline Robert, coordinatrice de Maison Bolène et Jean Ferrand, habitant de la commune.

1 Espaces publics du Marchédial et de la Gare



Place du Marchédial et avenue de la Gare

Le projet concerne une zone en entrée de ville, aux portes de la ville ancienne.

Un **espace d'interconnexion** entre l'ancienne gare (devenue gare touristique) et le centre bourg.

Un espace qui s'est vu revitalisé par l'implantation d'une maison de santé, la rénovation du bâtiment socio culturel, l'ouverture de commerces et services...

Un projet qui est dans la continuité de la stratégie portée par la collectivité : intervenir à la fois en centre bourg et sur les axes structurants.

L'ensemble du projet comporte 9 séquences, 2 sont pour l'instant réalisées. Une troisième devrait voir le jour d'ici 2026.

Le programme de travaux réalisé à ce jour :

- Aménagement du délaissé ferroviaire en zone de stationnement et plateforme mobilité (arrêt de bus + autopartage et bornes électriques)
- Aménagement de la place du Marchédial, un espace auparavant 100 % goudronné, vaste parking sans réelle organisation...devenu aujourd'hui une place qui structure le stationnement et laisse de l'espace pour le piéton, les manifestations....

Maître d'ouvrage : Commune de Craponne-sur-Arzon

Maîtrise d'œuvre : BIG BANG ARCHITECTE

Coûts : Place de la Gare et petite vitesse (2018/2019) : 554 162 € HT

Place du Marchédial (2020 – 2021) : 557 376 € HT

2 Espaces urbains structurants – axe commercial



Boulevard du Nord, axe commercial



Bd du Nord (1900)

La structuration de la ville et son développement commercial ont été guidés par l'aménagement de certaines voies et notamment Le Boulevard du Nord et le Faubourg Constant. Ceux-ci étaient notamment marqués par la présence de nombreux hôtels dans les années 1900. Bien que cette activité hôtelière ne soit plus présente, ils sont toujours des axes structurants de la commune et restent le secteur privilégié pour le développement commercial de proximité.

Initialement à double sens, le boulevard du nord a fait l'objet de travaux d'aménagement entre 2011 et 2013, avec la mise en place d'un plan de circulation et d'une voie à sens unique, permettant ainsi d'avoir des espaces piétonnisés, confortables et accessibles.

Le potentiel commercial sur cet axe est important avec un linéaire commercial conséquent mais un foncier qui reste bloqué par l'initiative privée (non-dissociation du rdc commercial du logement à l'étage, activité « personnelle », foncier en vente mais sans acquéreur...)

Cela crée une discontinuité entre le haut et le bas. Le milieu du boulevard est donc frappé par un taux de vacance commerciale significatif, avec notamment plusieurs rez-de-chaussée importants vacants. A noter, lors de la révision du PLU, le changement de destination du rdc commercial est devenu interdit.

Les travaux d'aménagement ont également concerné le Faubourg Constant (finalisé en 2011) qui est la place centrale de Craponne et le plus vivant. Avant les travaux, la place de la voiture était centrale, celle du piéton bien moins identifiée. Les travaux ont été largement appréciés même si ce fut une période complexe dans les échanges car les commerces avaient été directement impactés. Aujourd'hui, les commerces disposent d'un espace de circulation généreux, sécurisé, accessible. Le stationnement est quant à lui toujours possible et avec des poches de stationnements à proximité (SUPER U, Place Ronde...).

Maître d'ouvrage : Commune de Craponne-sur-Arzon

Maîtrise d'œuvre : JM VERNEY CARRON

Coûts : Faubourg Constant (2011) : 878 417 € HT - Bd du Nord (2013) : 484 118 € HT

3 Halle



Rue du commerce : halle multifonctionnelle / rue du commerce (année 1900)

Bienvenue au 8 rue du commerce. Cette adresse était celle d'un ancien commerce, un pressing fermé il y a déjà quelques décennies ! Ce bâtiment a fait l'objet d'une procédure de mise en sécurité urgente, du fait de l'effondrement d'une partie du bâtiment.

Lorsque la commune l'a acquis, elle a engagé des discussions avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour connaître les solutions pour résoudre les problèmes de sécurité. La démolition semblait nécessaire compte tenu de l'état de dégradation.

La Commune n'avait pas les moyens ni le projet de reconstruire une cellule commerciale ou de logements alors le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et l'ABF ont proposé de travailler sur un esprit de Halle afin de conserver un linéaire de couverture, et un alignement.

La structure de charpente permet de garantir la solidité des ouvrages mitoyens. La création d'une fosse de végétation sur le fond de parcelle a quant à elle, permis d'amener un peu de lumière et de verdure qui semble être appréciée par les riverains.

Cette halle se dit multifonctionnelle. Elle sert d'aire de pause, de jeu (un espace « boîte à jeux » est accessible en saison estivale) ou encore pour le jour du marché.

Maitrise d'ouvrage : Craponne-sur-Arzon

Maitrise d'œuvre : Noelle MARGOT

Coûts : 110 135 € HT



4 Médiathèque – îlot fruits



Médiathèque municipale, Place aux Fruits / Hôtel Calemard de Montjoly

© Mairie

L'hôtel Calemard de Montjoly, est un ancien Hôtel Particulier, inscrit à l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. C'est le premier projet phare de revitalisation du centre bourg.

Les enjeux étaient multiples :

- Retrouver un équipement public en centre ancien, pour ramener une logique de flux
- Remettre à flot un bâtiment communal inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH)
- Un challenge : celui d'y mettre une médiathèque afin de faire de la culture un levier pour la revitalisation du centre bourg.
- 2 petits logements communaux ont également trouvé leur place sur la partie non classée du bâtiment.

Ce chantier a été une première exemplaire pour la mandature. Réinvestir ce bâtiment pour y remettre un usage n'a pas toujours été simple et pourtant, l'opération fonctionne. La médiathèque de Craponne se trouve dans un écrin particulier, singulier, qui attise la curiosité et qui ramène de la lumière dans un centre ancien en pleine mutation...

Boiseries, cheminée monumentale, parquet d'origine : la réalisation de ce chantier a fait appel à de nombreux savoirs faire pour valoriser le maximum d'éléments d'origine. Et cette médiathèque s'anime chaque vendredi de l'été avec la scène ouverte qui accueille artistes et publics pour des représentations en plein air, sur le parvis improvisé de la médiathèque.

Cette configuration de scène ouverte est ainsi devenue un point de départ pour les réflexions sur l'îlot Fruit à venir...

Maîtrise d'œuvre : ACA Architectes

Acteurs clés : UDAP 43, DRAC, Conseil départemental, Région, Médiathèque, Etat et Europe

Livraison : 2021

Coûts : 1,05 M€ HT

5 Maison Bolène (place Neuve)



Perspective 3D du projet Maison Bolène ©Julien Lesage / Place Neuve

Habitat Inclusif pour personnes âgées

Maison Bolène est le fruit d'une rencontre entre 3 partenaires partageant les mêmes valeurs, l'association Maison Bolène qui porte le projet de vie sociale partagée, la commune de Craponne et SOLIHA Maître d'ouvrage.

Maison Bolène souhaite permettre aux habitants de plus de 65 ans du bassin de Craponne-sur-Arzon, d'accéder à un logement autonome, adapté, proche des commerces et des services et surtout financièrement accessible aux personnes aux revenus modestes voire très modestes. SOLIHA a conçu en lien avec les futurs usagers un habitat partagé de dix logements avec terrasse et des espaces partagés pour se retrouver, échanger, décider ensemble de la gestion de leur habitat et de leur vie sociale partagée. Une vie sociale active est nécessaire pour maintenir un bon état de santé. Cette dynamique existe déjà depuis la création de l'association qui a ouvert un local « l'espace Bolène » en plein cœur de bourg, qui se veut un espace d'expérimentation de la vie sociale partagée entre futurs habitants et habitants de la commune.

Maitrise d'ouvrage : SOLIHA BLI Auvergne-Rhône-Alpes

Maitrise d'œuvre : Julien Lesage

Acteurs clés : Association Maison Bolène, CGET, ANCT, Banque des Territoires, Conseil départemental, Agglomération du Puy-en-Velay, DDT / ETAT, EPF SMAF, Fondations et mécènes

Programme : 10 logements de type T2 de 45 m² (5 PLAI et 5 PLUS) avec terrasse et espaces partagés

Superficie : 600 m²

Coûts :

- Démolition : 250 000 € TTC
- Construction : 2 080 870 € TTC
- Aménagement des espaces publics : 336 000 € TTC

Livraison : 2026

6 Rue Pannessac et Rue Centrale – Logements inversés



Logements rue Centrale / Avant travaux (2007)

Les logements sont conçus « à l'envers » : on y trouve une pièce à vivre au dernier étage (R+2) pour bénéficier du maximum d'ensoleillement, des chambres au premier étage. Chaque logement dispose d'une entrée indépendante, avec pour les immeubles situés sur les parcelles 275 et 276, un vestibule en rez-de-chaussée.

Les façades sur la rue Centrale datent du XVIIIème et XIXème siècle et présentent un ordonnancement régulier de façade principale. Elles devaient faire l'objet d'une conservation, avec remise en état, suivant les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le projet a commencé en 2009, et la partie logements s'est terminée en 2013. Les logements ont trouvé preneurs avant même que les finitions ne soient achevées. Ceci confirme l'existence d'une demande dans ce type de logement, même si l'offre n'est pas spontanée.

Maitrise d'ouvrage : Commune de Craponne-sur-Arzon

Maitrise d'œuvre : Noelle MARGOT

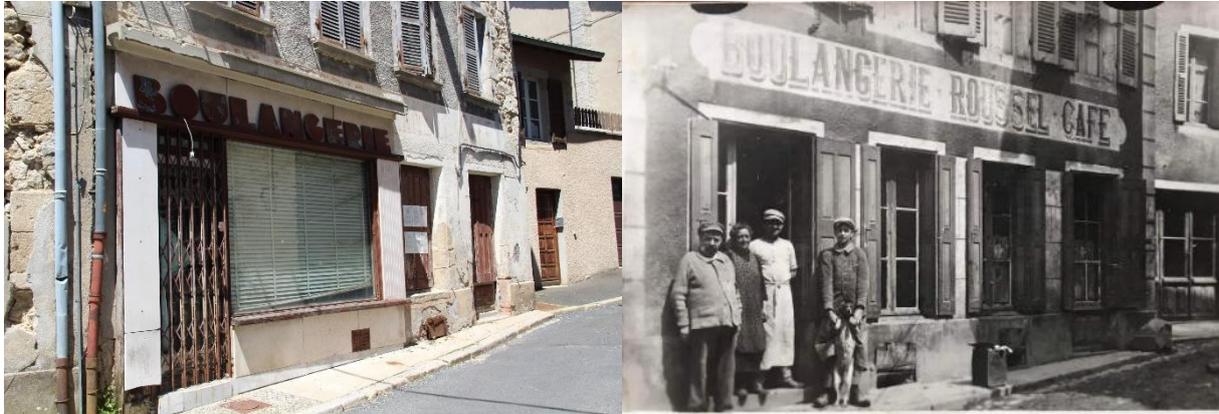
Acteurs clés : OPAC (en tant que bailleur), CAUE 43, DDT, EPF SMAF

Programme : 4 Logements sociaux (4 T3)

Coûts :

- RUE CENTRALE : 399 155 € HT dont part OPAC (logements) : 267 828.78 € HT et part Commune (maison des services) : 131 327.03 € HT
- RUE PANNESAC - DRAGONS : 255 557 € HT dont part OPAC 43 (logement) : 183 752.50 € HT et part Commune (local social) : 67 805.31 € HT

7 Projet Barrière – Projet Sabot



Angle de la rue des Sabots et la rue Faucon

Le projet de revitalisation du centre bourg comporte plusieurs ilots qui font que la temporalité sera très longue...

La collectivité, avec l'EPF a eu l'opportunité d'acquérir certains biens pour mettre en œuvre des projets de rénovation et d'aménagement dans les années à venir, mais les investissements proches seront lourds et la commune doit arbitrer sur ses projets.

A ce stade, le projet n'est pas encore mûr et demande à être analysé de plus près dans les années à venir.

Sur l'îlot Barrière : La commune a procédé à la démolition d'une ancienne imprimerie, afin d'ouvrir l'espace et avec la volonté de mettre en œuvre le plan guide de revitalisation du centre bourg. Par plusieurs curetages, l'idée était d'aménager un espace vert et la mise en valeur d'un bien situé 7 Rue Neuve. Voyant que la collectivité n'arriverait pas à mener de front tous ces projets dans des délais soutenables, la collectivité a envisagé de mettre certains biens sur le marché. C'est le cas du 7 Rue Neuve, qui devrait être réhabilité avec la création de 6 logements.

Sur la rue des Sabots, le projet étudié est mixte : à la fois de la réhabilitation de logements sur les parcelles rue des sabots mais aussi du curetage et de l'aménagement d'espace notamment en raison de la présence de l'école publique.

La complexité de ce projet est l'état des bâtis qui est relativement dégradé et qui pose la question de quelle programmation pourra être envisagée à moyen terme.

La Rue de l'Arsenal est aussi un secteur qui sera sûrement proposé à la vente. Ces biens avaient été acquis dans le cadre de projet d'espaces petite enfance, qui n'ont pas vu le jour à cet endroit. Là encore, la collectivité réfléchit à proposer ce bien, dans le cadre d'un appel à projet ou d'un investisseur qui pourrait être en capacité de réaliser un projet sur cet ensemble.

8 La Grenette



La Grenette, vue depuis le haut du boulevard du Nord / La halle au blé et la Tour ronde

La grenette était cette ancienne halle du blé, puis celle-ci a été démolie pour construire le centre d'incendie et de secours qui pris possession des lieux de 1975 à 2007 avant de devenir un centre culturel avec une extension en 2003.

En 2016, le projet avait pour objectif de réhabiliter thermiquement le bâtiment, qui à l'époque accueillait la médiathèque, des salles associatives, une salle de cinéma. En 2019, alors que le chantier débutait par des opérations de désamiantage, un incident eu lieu, provoquant une pollution amiante dans tout le bâtiment.

La maîtrise d'œuvre a dû ainsi revoir toutes les séquences du projet pour permettre au chantier de poursuivre après plus de 1 an de retard suivi ensuite par la CRISE COVID.

L'impact sur le chantier a également eu des conséquences budgétaires et de programmation. Certains espaces ont dû être refaits plus tôt que prévu, et d'autres ont été fait dans la frugalité.

Dorénavant le bâtiment est fonctionnel et permet de redonner la place aux associations dans leurs activités.

Maître d'ouvrage : Commune de Craponne sur Arzon

Maîtrise d'œuvre : Boris Bouchet Architectes

Programme : Equipement culturel

Montant des travaux : 1 481 512 € HT

Rejoignez le réseau VAD !

Les avantages adhérents

Profiter d'événements toute l'année

- Evènements privilégiés ;
- Soirée des adhérents et forum annuel ;
- Inscription prioritaire aux manifestations.

Bénéficiaire de tarifs préférentiels et de gratuité

- Tarifs préférentiels sur nos formations et événements payants ;
- Tarifs préférentiels ou gratuité sur des événements partenaires ([EnerJ-meeting](#), [Forum des Projets Urbains](#), [Passibat...](#)).

Agir ensemble

- Participez aux [Actions collectives](#) ;
- Accueillez un [RDV du réseau](#) ;
- Organisez une [revue de projets](#) pour challenger vos projets ;
- Trouvez des partenaires ;
- Disposez d'outils d'intelligence collective et d'animation pour vos projets ;
- Mobilisez le réseau pour initier une action ou réfléchir à une problématique ;
- Trouvez des exemples pour convaincre.

Gagner en visibilité

- Intégrez notre [annuaire des adhérents](#) ;
- Valorisez vos opérations en les intégrant dans notre [observatoire des opérations](#) ;
- Publiez [vos offres d'emploi](#) sur notre site web ;
- Relais de vos informations ou actualités aux autres membres ;
- Possibilité de mettre en avant vos activités via un post LinkedIn 1 fois par an.

& Participez à la coconstruction de notre programme d'action !

Chaque fin d'année, répondez à notre appel à contribution pour nous indiquer :

- Vos propositions d'opérations, projets, démarches, innovations. Celles-ci serviront à alimenter le programme de visites, l'observatoire des opérations, les carnets de chantier, les revues de projets, les enquêtes de terrain, les fiches opération et books d'initiatives, etc.
- Vos suggestions de sujets
- Vos souhaits de participation aux Actions collectives
- Vos problématiques et besoins

Pour adhérer, il suffit de remplir un formulaire (sur la page adhésion de notre site) en fonction de votre type de structure. Pour toute question n'hésitez à pas à joindre l'équipe par téléphone au 04 72 70 85 59.



203 rue Duguesclin,
69003 Lyon



04 72 70 85 59
contact@ville-amenagement-durable.org



ville-amenagement-durable.org



[LinkedIn](#) [Youtube](#) [Flickr](#)



Avec le soutien de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne